

Un jeune sportif sauvé PAR LE DÉFIBRILLATEUR

▶ Alors que l'installation de défibrillateurs dans nos clubs est menacée...

► Nous l'évoquions il y a quelques jours à peine, l'installation des défibrillateurs externes automatiques (DEA), ces appareils permettant d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque, est menacée dans les clubs sportifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, des frais non prévus réclamés par le fournisseur néerlandais pour les installer sont venus s'ajouter... La Fédération Wallonie-Bruxelles n'est dès lors pas d'accord et le ministre des Sports René Collin (CDH) a décidé de geler le marché bien que son prédécesseur, André Antoine (CDH), avait lancé voici quelques mois un marché pour 600 nouveaux défibrillateurs. Pour l'installation de chaque appareil, l'entreprise a réclamé 175 € supplémentaires !

L'argent, le nerf de la guerre... En marge de ces considérations, un événement survenu ce vendredi soir à Neupré va sans nul doute attirer l'attention des autorités. Un jeune sportif de 21 ans, Baptiste Trokart, de Seraing, a en effet été pris d'un malaise cardiaque, lors d'un match de minifoot... Grâce à la présence d'un défibrillateur dans le centre sportif de Rotheux, il a pu être sauvé.

"Quand le ministre Antoine avait lancé son action de mise à disposition de DEA, j'ai directe-

ment demandé à chacun des clubs sportifs de notre commune de poser leur candidature", explique Frédéric Crunenberg (CDH), échevin des Sports à Neupré. "Et ce projet a été gagnant car nous en avons obtenu deux qui ont été installés dans les sas d'entrée des deux halls sportifs communaux." Depuis 2012, 1.900 défibrillateurs ont été fournis à autant de clubs.

Pari gagnant ? Assurément au regard des événements de ce vendredi soir. "C'est la première fois que nous sommes contraints d'utiliser un appareil mais, comme vous imaginez, on sait qu'on a fait le bon choix. Dans les personnes présentes, il y avait un membre du personnel qui avait suivi la formation pour s'en servir. C'est facile mais nous avons quand même opté pour une petite formation afin de poser le bon geste au bon moment."

QUE PENSE-T-ON DU GEL du dossier à Neupré ? "Je sais que les temps sont durs mais quand nous avons acquis les DEA, nous avons aussi reporté d'autres investissements et on ne le regrette pas",

poursuit l'échevin. "On ne lésine pas avec la santé des gens, même si cela doit passer par des investissements importants."

M. B.

20.000

L'obtention des défibrillateurs est conditionnée au suivi d'une formation. Près de 20.000 personnes ont été formées aux gestes qui sauvent.